

Contribution de l'association Nice à vélo en date 02 février 2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le projet de station d'épuration Haliotis 2 est un projet porté par la Régie Métropolitaine Eau d'azur, visant à doter la métropole niçoise d'un système de traitement des eaux usées performant et durable. Le volet production d'énergie nous apparaît très satisfaisant pour un projet d'avenir.

Des travaux préalables de raccordement à Saint-Laurent-du-Var ont déjà été menés en 2022-2023, et nous avons apprécié qu'ils conduisent à renforcer la sécurité et le confort des itinéraires cyclables aux abords de la station (création d'une voie dédiée). Le futur chantier d'Haliotis 2 étant prévu pour une durée longue et un budget conséquent, c'est ce sujet du traitement des abords de la station qui fait l'objet de la présente contribution.

En effet, l'emprise de la station Haliotis est longée par l'axe cyclable structurant de la Promenade des anglais reliant l'est et l'ouest de la ville de Nice, cœur de la Métropole. En 2023, cet axe cyclable a vu passer plus de 2 millions de vélos et trottinettes. Nous le savons tous, les enjeux en matière de décarbonation des déplacements impliquent le développement des mobilités douces/actives et les itinéraires dédiés en ville.

Ainsi, en qualité d'association visant la promotion du vélo en ville, nous attendons qu'une attention particulière soit portée à l'environnement direct d'Haliotis et aux impacts du projet sur les itinéraires cyclables (euro-vélo 8) et piétons aux abords.

Ainsi, considérant les flux journaliers, et dans le souci de l'égalité de traitement entre tous les modes de déplacement :

- Tout au long de la phase chantier, le porteur de projet veillera à ne pas entraver la sécurité des usagers de la piste cyclable et à maintenir la continuité de l'ouvrage existant. Il nous paraît essentiel que soient mises en œuvre systématiquement des mesures d'évitement, réduction ou de compensation des impacts du chantier sur les abords. Nous n'avons pas trouvé d'éléments sur ce sujet à ce stade dans le dossier ouvert au public, et craignons de voir se reproduire la situation dangereuse créée aux abords du palais des congrès "Acropolis".
- En phase exploitation, il paraît intéressant voire nécessaire qu'un projet de l'ampleur de la reconstruction d'Haliotis puisse avoir un impact positif sur les alentours. Ainsi, les plans devraient prévoir des aménagements qualitatifs des abords permettant de renforcer les continuités cycles et piétons (espaces non partagés) et leurs liaisons aux quartiers alentours (Ferber, Cassin). Ces continuités sont aujourd'hui inexistantes, en direction de quartiers jeunes et populaires, et des axes d'amélioration existent.

Les membres du groupe de travail Cyclabilité de l'association restent disponibles pour tout complément et pour contribuer à la réflexion.

Vous remerciant par avance, Monsieur le Commissaire enquêteur, de la prise en compte de cette contribution dans le rapport d'enquête publique.

Le Conseil d'administration Nice à Vélo

Contacts : asso@niceavelo.org, cyclabilite@niceavelo.org